



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 46183

Texte de la question

M. Michel Bouvard souhaite connaître de M. le ministre de la culture et de la communication les moyens consacrés en 2004 pour aider aux chantiers de réhabilitation du patrimoine menés par des jeunes dans le cadre des camps d'été tels que ceux réalisés par les associations membres du réseau Rempart. Il souhaite connaître l'évolution des moyens consacrés par les DRAC à ces actions en 2004 par rapport à 2003 et les perspectives de l'action du ministère dans ce domaine qui contribue à une diffusion du patrimoine en France et en Europe et une sensibilisation des jeunes à l'importance de celui-ci.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication encourage depuis de nombreuses années, par la mise en oeuvre d'un soutien financier et technique, les chantiers de restauration du patrimoine organisés par les associations de bénévoles. Il entend, au travers de leur mobilisation autour d'actions concrètes, favoriser la sensibilisation des jeunes à la sauvegarde du patrimoine architectural national et les préparer à un exercice de citoyenneté. En 2004, le montant total des aides attribuées par les directions régionales des affaires culturelles à des chantiers de bénévoles s'élève à 548 000 euros. À ces crédits, il faut ajouter 309 000 euros attribués directement par l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication en 2003 et 2004 pour subventionner trois grandes associations nationales afin d'organiser des stages de formations et des chantiers de bénévoles. Dans le cadre du soutien pluriannuel de l'État à ces actions figurant dans des conventions triennales 2002/2004 signées en 2002, l'association Union Rempart a ainsi reçu 120 000 euros, l'association Chantiers histoire et architecture médiévales 110 000 euros, et le Club du vieux manoir 79 000 euros. En 2003, l'aide apportée par les DRAC à ce programme s'était élevée à 547 000 euros. Le ministère de la culture et de la communication a décidé de poursuivre dans les années futures cette politique qui contribue à une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes et les sensibilise à la sauvegarde du patrimoine.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46183

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2004, page 6726

Réponse publiée le : 18 janvier 2005, page 549